



Arras, le 16 mars 2020

**David BLOTHIAUX**

**Alexandra DEHOUCK**

**Maxime VASSEUR**

Co-secrétaires départementaux

A

**Monsieur le Directeur Académique**

Monsieur le Directeur Académique,

Dans son allocution du 16 mars 2020, le Président de la République a annoncé un confinement général sur l'ensemble du territoire national afin d'endiguer l'épidémie de Covid-19.

Suite à l'application de ces nouvelles mesures, le SNUipp-FSU 62 souhaite de nouveau vous interpeler sur les consignes à donner aux personnels, notamment les directrices et directeurs d'écoles. Nous nous inquiétons en effet des consignes qui leur sont données. Ces collègues ne sont pas garants de la continuité du service public comme le sont les chefs d'établissement.

Afin de préserver la santé et la sécurité des enseignants, et limiter les déplacements conformément aux demandes des autorités sanitaires, il nous paraît essentiel de :

- Permettre aux directeurs qui accueillent des enfants de personnel soignant dans leur école d'être dispensé de travail à distance ;
- Permettre aux directeurs d'écoles, et aux enseignants volontaires, qui n'ont aucun enfant de personnel soignant dans leur école, de travailler à distance ;
- Permettre aux directeurs d'écoles, et aux enseignants volontaires, qui ne peuvent pas bénéficier dans leur école de moyens de protection contre le virus (masques, savon, gels hydro-alcooliques, mouchoirs...) de travailler à distance ;
- Permettre un roulement entre directeurs d'écoles et enseignants volontaires pour assurer l'accueil des enfants de personnel soignant lorsque ceux-ci le demandent.

Par ailleurs, nous vous demandons de tout mettre en oeuvre, auprès des collectivités locales, pour permettre aux écoles qui accueillent des enfants de personnel soignant de bénéficier de moyens de protection contre le virus (masques, savon, gels hydro-alcooliques, mouchoirs...) et la désinfection des locaux

Veillez croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre profond attachement au service public d'éducation, à la défense des personnels et aux valeurs de solidarité.

Pour le co-secrétariat du  
SNUipp-FSU Pas-de-Calais  
Maxime VASSEUR